



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Finistère

Commune : Loctudy

Autres communes :

R500

Appellation : Manoir de Kerazan

Monument(s)

Appellation : Manoir de Kerazan

Protection : inscription partielle

Arrêté : inscription le 24/08/2000

Étendue de la protection : Façades et toitures du corps de logis et de l'aile en retour est, à l'exclusion des communs du début du 20^e siècle attenants au pignon ouest ; cinq pièces du rez-de-chaussée : salle à manger, grand salon, salle de billard, fumoir, bibliothèque ; parc et ses murs de clôture, y compris les éléments du système hydraulique du 18^e siècle (citerne, vivier, canal) et les douves (cad. A 343, 338, 353, 346, 668, 670, 672) : inscription par arrêté du 24 août 2000

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.